



VILLE DE VEVEY

La Municipalité met au concours un poste d'

EMPLOYÉ·E D'ADMINISTRATION à 30% au Service de la Cohésion sociale

Dans le cadre de votre fonction, vous gérerez, traiterez et suivrez les travaux administratifs du service comprenant entre autres les tâches principales suivantes :

- Rédiger la correspondance courante et particulière
- Gérer les tâches administratives relatives au personnel fixe et auxiliaire
- Répondre aux appels téléphoniques et accueillir le public
- Prendre et établir des procès-verbaux
- Gérer les petites caisses (tenue, saisie, justificatifs)
- Tenir la comptabilité simple et assurer la facturation à des tiers
- Assurer le suivi administratif des dossiers et garantir le classement et l'archivage
- Organiser les dossiers du secrétariat et de gérer les fichiers informatiques
- Se tenir informé·e du contenu général des dossiers et des projets, ainsi que veiller au respect des échéances en collaboration avec les responsables
- Préparer des documents liés à la promotion des activités et événements
- Assurer la mise sous pli et l'envoi du courrier et des publications particulières en rapport avec les activités et l'organisation d'événements

Ce poste requiert :

- CFC d'employé·e de commerce
- Maîtrise des outils informatiques courants
- Rigueur et esprit méticuleux
- Sens de l'organisation et des responsabilités
- Esprit d'initiative et collaboration
- Parfaite autonomie
- Grande discrétion
- Capacité rédactionnelle et maîtrise de l'orthographe

Entrée en fonction : De suite ou à convenir.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur Marco Pavarini, chargé de projet au 079 757 29 86.

Votre dossier de candidature complet (lettre de motivation, curriculum vitae, copies de vos diplômes et certificats de travail) comportant la mention "**Employé·e d'administration à 30% au Service de la Cohésion sociale**", est à adresser, par courriel, **jusqu'au 1^{er} juillet 2022** à : marco.pavarini@vevey.ch.

Seules les offres de services complètes seront prises en considération.